



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignants

Question écrite n° 83082

Texte de la question

M. Jean-Christophe Cambadélis alerte M. le ministre de l'éducation nationale sur la réforme de la formation des enseignants. Les états généraux de la sécurité à l'école organisés par le ministère de l'éducation nationale en avril 2010 ont insisté sur la nécessité d'une formation accrue des enseignants à la pédagogie, au-delà de la seule « gestion de classe ». Les parents d'élèves considèrent, à juste titre, que la représentation nationale devrait être saisie d'une question aussi essentielle pour l'avenir de notre système éducatif, de nos enfants et de notre pays. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

Des états généraux de la sécurité à l'école ont été organisés par le ministre de l'éducation nationale, les 7 et 8 avril 2010, à Paris, dans la perspective d'apporter un éclairage sur les causes, les définitions et les évolutions de la violence en milieu scolaire, et d'y apporter des réponses adaptées. Dans ce cadre, un conseil scientifique a été créé pour présenter des mesures concrètes afin de remédier à cette situation. La formation des enseignants est considérée comme la deuxième mesure phare pour y parvenir. L'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs, lors de leur formation initiale, comporte effectivement un volet sur la formation à la pédagogie. Ainsi, il est précisé que « Le professeur est un spécialiste de l'enseignement de sa ou de ses disciplines... Pour cela, il maîtrise la didactique de sa ou de ses disciplines, et il est capable de mettre en oeuvre des approches pluridisciplinaires ; il connaît les processus d'apprentissage et les obstacles que peuvent rencontrer les élèves et la manière d'y remédier ; il est capable d'élaborer des programmations et de répartir les apprentissages dans le temps. Il sait prendre en compte ce qui a été réalisé précédemment ». Le ministre de l'éducation nationale a rappelé, dans la circulaire n° 2010-038 du 16 mars 2010 relative à la préparation de la rentrée 2010, que « les compétences professionnelles acquises en formation initiale, notamment grâce aux stages d'observation et de pratique accompagnée, puis aux stages en responsabilité » devaient « être développées et enrichies dans le cadre de la formation continue ». Il a ajouté que « l'année de stage » revêtait « une importance cruciale ». Aussi, demande-t-il aux recteurs d'être « particulièrement attentifs à la nature et à l'effectivité des formations dispensées en septembre et en octobre » dans le cadre du dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des enseignants stagiaires, tel qu'il est posé dans la circulaire n° 2010-037 du 25 février 2010. Au niveau national, un séminaire est prévu, dans le cadre du programme national de pilotage de la direction générale de l'enseignement scolaire, le 23 septembre 2010 à Paris, afin de familiariser l'ensemble des acteurs de l'accompagnement des enseignants débutants, avec les outils, les ressources et les formations conçus au niveau national pour collaborer à leur formation. Sera présenté notamment un espace en ligne de ressources et de formation « Tenue de classe, la classe côté professeur », qui vise à donner des réponses concrètes aux questions spécifiques des professeurs stagiaires, notamment pour la conduite de classe, la gestion d'un public d'élèves hétérogène, la prise en charge de besoins particuliers. On y trouvera des outils et des ressources pour la formation à partir de rubriques cadres, notamment sur l'organisation de l'année de stage et le rôle des différents acteurs, les dispositifs de formation, les ressources disponibles et les textes de référence. Seront également présentés les DVD « La classe côté

professeur » (1er degré ; second degré) élaborés à l'intention des stagiaires, lauréats de la session 2010 des concours de recrutement des personnels enseignants et d'éducation du premier et du second degré et la plateforme de ressources « Neopass@ction » conçue par l'INRP, qui recense, sous forme de séquences vidéo ou d'interviews filmées, les situations professionnelles vécues comme « difficiles » par les novices, par exemple la mise au travail des élèves, et propose des analyses et des pistes de résolution de ces situations. En complément du plan académique de formation et, dans la suite de la réflexion menée lors des états généraux de la sécurité à l'école, des formations ciblées sur la conduite de classe, élaborées au niveau national en collaboration avec des équipes de recherche universitaires et appelées à être déclinées en académie, seront dispensées en octobre 2010. Des programmes d'accueil, d'accompagnement et de formation des stagiaires sont consultables en ligne sur le site des académies. Ainsi, l'académie de Paris, à partir d'une entrée « lauréat d'un concours : agrégation, CAPES, CAPET, CAPLP, CAPCPE, CAPEPS », précise aux stagiaires le calendrier des réunions d'accueil organisées les 30 et 31 août 2010 à leur intention. L'ensemble de ces éléments converge pour renforcer à la fois la formation disciplinaire et la mise en situation concrète des stagiaires, et ce dispositif constitue un accompagnement adapté de la formation initiale des enseignants.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Cambadélis](#)

Circonscription : Paris (20^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83082

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2010, page 7476

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10898